Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche** **Bureau des établissements et des contrats** **1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP** **Suivi par :** Jean-Luc BOULET **Tél : 01.49.55.55.13** **Fax : 01.49.55.50.68** **Réf. Interne : CNESERAAV/Élections étudiants**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDESR/N2013-2169** **Date: 23 décembre 2013**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à
Madame et Messieurs les directeurs généraux et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur agricole publics

Objet : Élection des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV).

Bases juridiques :

- Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural et de la pêche maritime.
- Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

Résumé :

Proclamation des résultats du scrutin du 26 novembre 2013 relatif à l'élection des représentants des étudiants des établissements d'enseignement supérieur agricole publics au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Mots clés : CNESERAAV. Élection des représentants des étudiants. Proclamation des résultats.

Destinataires	
Pour exécution : Messieurs les directeurs généraux et directeurs d'établissements d'enseignement supérieur agricole	Pour information : Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'enseignement et de la pédagogie Mesdames et Messieurs les présidents des bureaux des élèves

La Commission de contrôle des opérations électorales du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, après vérification des procès-verbaux de chaque bureau de vote, proclame les résultats suivants :

Nombre d'étudiants inscrits	9921
Nombre de votants	1494
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	21
Enveloppes vides	10
Suffrages exprimés	1461
Nombre de voix pour la liste « Voix étudiante »	1461

Compte tenu des résultats ci-dessus, la répartition des sièges est la suivante :

Liste « Voix étudiante »	7

La liste des étudiants élus est la suivante :

Titulaires	**Suppléants**
LAURENT Cécile (Montpellier Sup Agro)	SOULAGNET Félix (Montpellier Sup Agro)
AOUATE Esther (Agro campus Ouest – Angers)	BRIOT Xavier (Agro Paris Tech)
GAUDOT Simon (Vet Agro Sup – Lyon)	GALTIER Johan-Kévin (Vet Agro Sup – Clermont Ferrand)
MASO Djérène (ENV Alfort)	BENFRID Souheyla (ENV Alfort)
TEYSSENDIER DE LA SERVE Sophie (Agrosup Dijon)	DELION Clément (Agrosup Dijon)
MOREL Kévin (ENV Toulouse)	MICHEAU Lisa (ENV Toulouse)
GAROT Edith (Agro campus Ouest – Rennes)	ALCOULOMBRE Eve (Agro campus Ouest – Rennes)

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Signé : Mireille RIOU-CANALS